

Madame, Monsieur,

Par le biais de notre *newsletter*, nous souhaitons vous tenir au courant de nos prestations ainsi que des récents développements dans le domaine de la conciliation entre travail et famille sur les plans politique, scientifique et pratique.

Nous vous remercions de bien vouloir transmettre cette première *newsletter* aux milieux intéressés au sein de votre entreprise.

Votre thkt Sàrl,
Theres Hofmann, directrice *servicefamille*
Kathrin Toberer, directrice *crèches d'entreprises*

[Télécharger](#) la *newsletter* en PDF

Enquête de satisfaction:

Les client-e-s sont hautement satisfait-e-s des prestations de *servicefamille*

Les prestations de *servicefamille* rencontrent un écho globalement très positif: dans les entreprises partenaires, 96% des collaboratrices et collaborateurs qui ont fait appel à nos services se déclarent assez ou tout à fait satisfaits. 98% d'entre eux jugent les conseillères tout à fait compétentes. En outre, une très large majorité des clients et clientes affirment que leurs demandes et leurs besoins ont été pris en compte et qu'ils se sentent clairement soulagés dans leurs tâches grâce à *servicefamille*. Aussi, 94% de notre clientèle est-elle disposée à recourir à nouveau à nos services et à nous recommander. Le cas échéant, le retrait d'une demande était avant tout imputable au fait qu'une solution personnelle avait été trouvée entre-temps.

L'évaluation intégrale de l'enquête de satisfaction est disponible ici en [allemand](#) et en [français](#). *servicefamille* adresse ses sincères remerciements aux personnes qui ont participé au sondage et se réjouit de poursuivre une collaboration fructueuse.

Modern Moms:

Les multiples facettes de la maternité aujourd'hui

L'étude [Trendstudie des Zukunftsinstituts](#) d'un institut de recherche allemand renommé montre que la Mère type n'existe plus. On doit plutôt faire la distinction entre différents profils de mères, en fonction de leur situation familiale et professionnelle. L'étude se focalise certes sur l'Allemagne, mais les tendances présentées sont pour la plupart aussi valables pour la Suisse et d'autres pays industrialisés. Ainsi par exemple, la part des femmes professionnellement actives y est en constante augmentation, l'âge de la maternité est repoussé, le contrat de mariage n'est plus nécessairement associé à la maternité. Les femmes qui réussissent sur le plan professionnel sont plus nombreuses, elles s'affirment et révisent à la hausse leurs exigences en matière d'indépendance et d'épanouissement. La famille et les ami-e-s occupent toujours le premier plan – avant la satisfaction de besoins matériels tels qu'un revenu élevé. Dans l'organisation quotidienne de la vie de famille, c'est surtout sur le plan de la conciliation des tâches professionnelles et familiales et de la qualité de la formation scolaire qu'elles rencontrent le plus de difficultés. En Allemagne, seulement 4% des entreprises abritent une structure d'accueil pour les enfants. La conciliation entre responsabilités familiales et professionnelles est d'autant plus entravée que les activités ménagères et l'éducation reposent largement sur les épaules des femmes (voir à ce sujet la contribution suivante).

Conciliation travail et famille:

La Suisse en comparaison internationale

Une récente [étude de l'Office fédéral de la statistique \(OFS\)](#) montre que dans près de deux tiers des ménages en Suisse, l'homme et la femme exercent une activité professionnelle. Les femmes travaillent généralement à temps partiel, les hommes à plein temps. A peine 23.4% des couples déclarent une double activité à plein temps. Ce taux est nettement plus élevé dans des pays comme le Portugal (66.7%) ou la Finlande (64%). Lorsqu'elles s'occupent d'enfants âgés de moins de six ans, 44.5% des femmes travaillent à temps partiel, 9% à plein temps. Leur taux d'activité augmente avec l'âge des enfants vivant au foyer. Lorsque ceux-ci ont dépassé l'âge de six ans, 54.1% des femmes travaillent à temps partiel et 12% à plein temps.

L'engagement professionnel des femmes a certes augmenté en Suisse depuis les années 90, mais le travail familial et domestique reste essentiellement de leur ressort. Les hommes ont accru leur participation aux tâches ménagères au cours des dernières années. La charge globale résultant du travail familial, domestique et professionnel est réparti équitablement entre les sexes. Cependant, l'existence de structures d'accueil extrafamilial constitue un préalable important à l'activité professionnelle des deux parents. Il n'existe à ce jour pas de statistique en Suisse concernant la proportion d'enfants accueillis dans des structures extrafamiliales. Les études effectuées dans d'autres pays européens révèlent que la proportion des femmes professionnellement actives augmente souvent en fonction du nombre d'enfants en bas âge (moins de trois ans) confiés à une structure d'accueil. Par contre, ce paramètre ne semble pas

avoir d'incidence sur l'activité professionnelle des pères.

Le modèle traditionnel de répartition des tâches au sein du couple est encore largement répandu en Europe. A l'inverse, les modèles d'organisation familiale égalitaires sont très rares.

L'impact économique de l'accueil extrafamilial:

Un investissement rentable

Le numéro actuel du magazine [Sécurité sociale CHSS 4/2009](#) de l'Office fédéral de la statistique (OFS) consacre un dossier fouillé à l'accueil extrafamilial des enfants dans une perspective économique. On y apprend qu'un engagement concerté des entreprises privées et de l'Etat est rentable et que l'utilité économique des structures d'accueil dépasse leur coût. Les familles ne sont cependant pas incitées à concilier famille et profession, dans la mesure où une journée de travail rémunéré en plus n'apporte pas toujours un revenu supplémentaire, après déduction des frais de garde et des impôts. Un nombre croissant d'entreprises, par exemple dans le canton de Vaud, se montrent disposées à offrir des places d'accueil pour les enfants du personnel. De telles initiatives pourront à l'avenir avoir un impact favorable sur la conciliation entre famille et travail.

Vous trouverez plus d'information sur nos sites:

www.familienservice.ch

www.arbeitgeberkrippen.ch